Manuvie

RetraitePlus Manuvie

Changement de nom de fonds :

Le 9 septembre 2024 (ou vers cette date), le fonds suivant changera de nom :

Ancien nom du fonds	Nouveau nom du fon
Fonds d'obligations canadiennes sans restriction RetraitePlus Manuvie	Fonds d'obligations essentielles Plus RetraitePlus Manuvie

Ce changement de nom est la seule modification apportée au fonds susmentionné. L'objectif, la stratégie, le risque et les frais demeurent les mêmes.

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émettrice des contrats de fonds distincts Manuvie et est garante de leurs dispositions de garantie. Manuvie, le M stylisé, et Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

MBPSCS01316FR MMM 08/24 AODA